

1. A Hôtel de ville

L'hôtel de ville, jusqu'en 1790 était appelé « Maison consulaire » car Piolenc comme la plupart des villes occitanes étaient dites de consulat (voir Histoire de Piolenc volume II).

Cette maison, consulaire puis municipale, a toujours été située au même endroit.

Le bâtiment était à étages (un, deux ?), alors que l'école communale lui était adjacente, le rez-de-chaussée était arrenté comme boutiques.

A partir du XVIII^e siècle, on est obligé d'y faire de grosses réparations car la dangerosité est réelle. Les archives nous apprennent qu'en 1753, l'escalier dont plusieurs marches étaient rompues présentait des risques pour qui s'y déplacer. Face à cette évidence, l'évêque d'Orange autorise le Conseil consulaire à se réunir dans la chapelle des pénitents.

Les travaux s'annoncent importants car on déménage les archives, délocalise l'école...

Nos édiles ne retrouveront le lieu habituel de leurs réunions que de deux ans plus tard. Ils en profitent alors pour acheter du mobilier neuf et inventorier les archives qui seront déposées dans un placard construit à cet usage.

Malgré ces travaux, quelques années plus tard, de nouvelles réparations sont nécessaires et de plus en plus fréquentes.

arrive, plus besoin de faire des travaux, parce que le conseil municipal (nouvelle appellation et nouveau système électoral) s'installera dans la maison de l'émigré Mornas et il y siègera jusqu'à l'An III (septembre 1794 à septembre 1795).

La période Robespierrienne passée, le conseil municipal retourne dans l'ancienne maison consulaire devenue Hôtel de ville et communément appelé « mairie ».

Délaissé le bâtiment a continué à se dégrader... Les réparations doivent reprendre et comme elles deviennent incessantes, en 1893, se pose la question :

Réparations ou reconstruction ?

La municipalité Paul GOUBERT décide de reconstruire.

L'ancien bâtiment est démoli. Sur la surface dégagée, à laquelle on ajoute au nord un vacant mitoyen que possédait la commune, sera bâtie la nouvelle mairie.

Cette mairie, excepté l'extension faite sous la municipalité Albert BARTHOU, est restée dans sa configuration d'origine.

Toutefois, le logement du garde champêtre, qui en occupait une bonne partie, a été transformé en bureaux dans les années 1960.

Piolenc grandit et les besoins en services municipaux concomitants à cette expansion démographique et à l'ajout de nouvelles attributions administratives, ont rendu ce lieu relativement inadéquat aux nouvelles exigences.

De fait, sous les troisième et quatrième municipalités Louis DRIEY, il y eut obligation de délocaliser la plus grande partie des services : Transferts des affaires scolaires et de la jeunesse, de l'urbanisme, de la police, du CCAS, ... mais également de la salle du Conseil municipal et des mariages, de toutes les « grandes heures » : Réceptions, inaugurations ...

C'est dire combien notre mairie est devenue exigüe.

Y restent, à ce jour, plus que le cœur du pouvoir municipal : Bureau du maire et son cabinet ; Direction générale des services et administration centrale.

Le poids du lieu, vestige historique et affectif, rend difficile toute décision de rupture géographique totale.